

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 16/06/2026

DECISION N° 20260616_B_070

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Daniel DURIEUX, Denis LAIR, Emmanuel SALGADO,
Elisabeth ROYON,

Étaient excusés représentés : Christine BONNEFOY : Pouvoir
à Frédéric GIRODET, Sébastien ARNAUD : Pouvoir à Claude
VIAL

Était excusé : Patrick Bruno MARCON

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20260414_D_057 du Conseil Communautaire du
14 avril 2026 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au
Bureau et au Président,

Commission : Services à la Population :

**Objet : Convention de mise à disposition de Mlle Elise THIBAUD à passer avec le SAT
« Hors les Murs – PRISME 21 Loire »**

Le Bureau,

N° 20260616_B_070

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de mise à disposition à passer avec le SAT « Hors
les Murs – PRISME 21 Loire » concernant Madame Elise THIBAUD, à
raison de 5,5 h par semaine (3,5 h à la médiathèque de Saint Didier en
Velay et 2 h de soutien au SAT) pour une période d'un an à compter du 1er
septembre 2026 jusqu'au 31 août 2027, pour un montant mensuel forfaitaire
de 439,00 € TTC.
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 16 juin 2026

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260616-20260616_B_070-AU
Reçu le 23/06/2026